



Profession : *pharmacien*

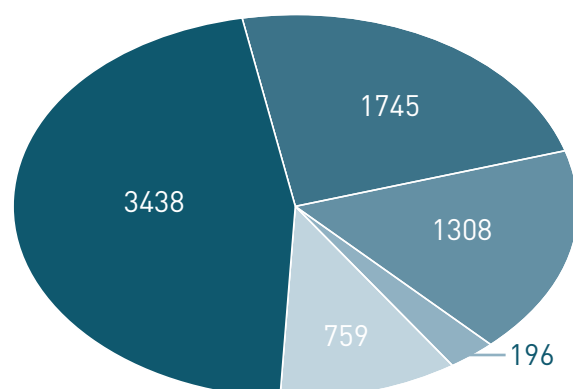
DES MILLIERS DE PHARMACIENS ET PHARMACIENNES À VOTRE SERVICE

Le Québec compte près de 7 500 pharmaciens et pharmaciennes; 1 769* d'entre eux sont propriétaires des 1 718* pharmacies du Québec. Plus de 3 400 travaillent comme pharmaciens salariés dans l'une de ces pharmacies. Au total, ce sont plus de 5 000 pharmaciens et pharmaciennes qui sont à votre service dans les pharmacies communautaires du Québec. Les autres pharmaciens travaillent dans les établissements publics de santé ou dans un autre secteur de l'industrie.

* Données au 28 février 2010

PORTRAIT DE LA PROFESSION DE PHARMACIEN AU QUÉBEC

Les pharmaciens sont des professionnels de la santé de première ligne, disponibles et présents au cœur même de la communauté. Ils offrent de nombreux services adaptés aux besoins des personnes aux prises avec divers problèmes de santé.



- Pharmaciens salariés travaillant en pharmacie communautaire
- Pharmaciens propriétaires
- Pharmaciens travaillant en établissement de santé
- Pharmaciens suppléants
- Pharmaciens travaillant dans d'autres secteurs

Source : Rapport annuel 2008-2009, Ordre des pharmaciens du Québec

UN PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ DE PREMIÈRE LIGNE

Le pharmacien est un professionnel de la santé disponible et présent au cœur de la vie communautaire. À ce titre, il est un intervenant de première ligne et son savoir-faire est loin d'être négligeable : il détient les connaissances requises pour composer avec plus de 10 000 médicaments, 4 000 vitamines et produits naturels, 11 000 effets secondaires possibles et 6 000 contre-indications. Il est donc recommandé de toujours consulter le même pharmacien, car celui-ci conserve des données précieuses dans le dossier de ses patients, lui permettant d'assurer un suivi optimal de leur thérapie médicamenteuse.

AU QUÉBEC, N'EST PAS PROPRIÉTAIRE D'UNE PHARMACIE QUI VEUT...

Dans toute l'Amérique du Nord, le Québec est le seul endroit où il faut obligatoirement être pharmacien pour être propriétaire d'une pharmacie. Par conséquent, les pharmaciens propriétaires sont à la fois des professionnels de la santé et des entrepreneurs autonomes qui gèrent leur pharmacie en ayant en tête le bien-être de leurs patients.

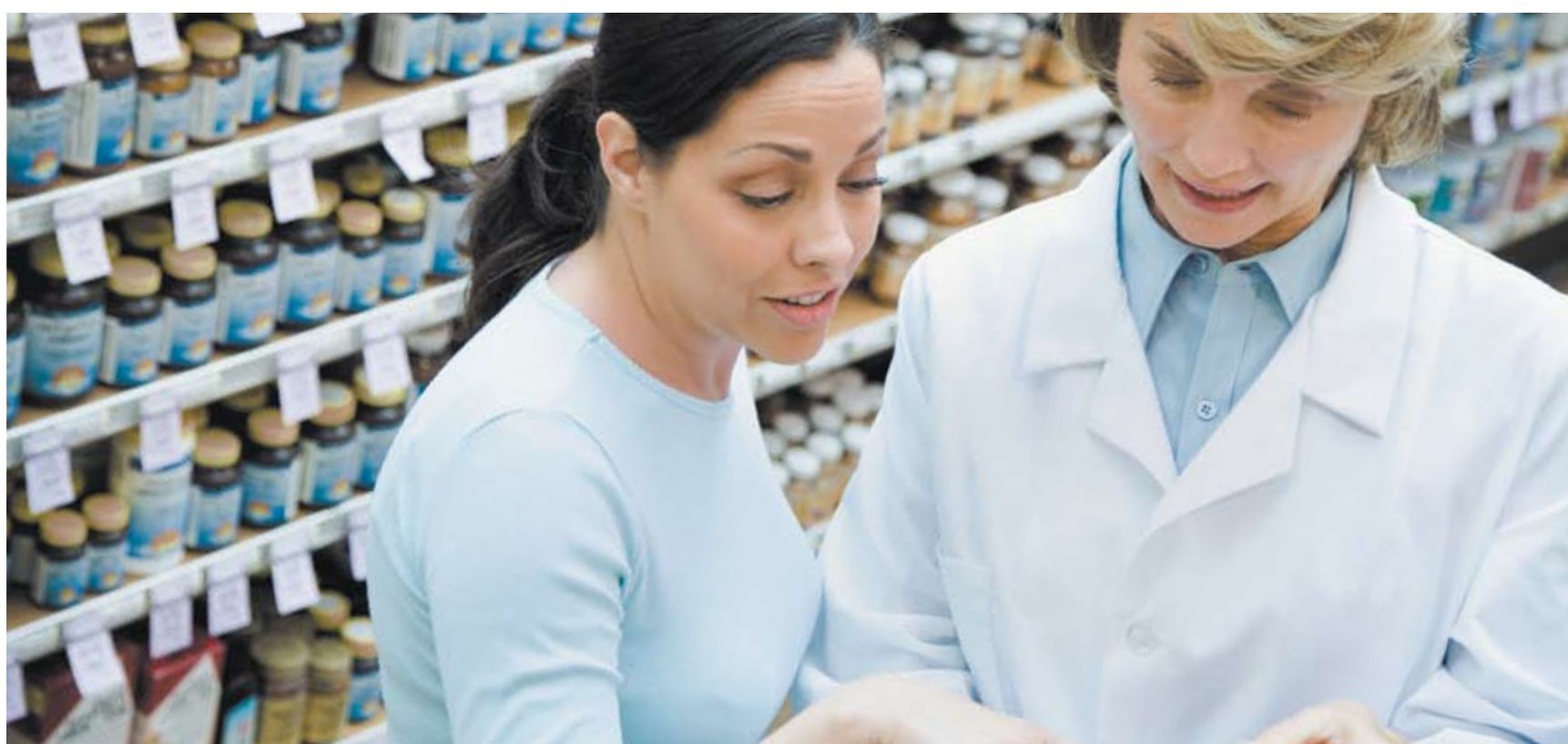
Chaque pharmacie du Québec appartient à un ou plusieurs pharmaciens. En outre, un pharmacien propriétaire peut décider de s'associer à une chaîne ou à une bannière. Le cas échéant, il la choisit en fonction du type de pratique qu'il souhaite avoir et des services qu'il tient à offrir à ses patients et clients. Un autre pharmacien peut décider d'exploiter sa pharmacie sans s'associer à aucune chaîne ou bannière parce que cette façon de faire correspond mieux à sa vision de la pratique.

UN PROFESSIONNEL TRÈS ACCESSIBLE

Les pharmaciens sont des professionnels de la santé très accessibles. Leurs heures de consultation sont longues et leurs files d'attente sont courtes. De plus, ils offrent de nombreux services pharmaceutiques adaptés aux besoins des personnes aux prises avec divers problèmes de santé. Les pharmaciens sont de bon conseil et ont à cœur la santé et le mieux-être de leurs patients. N'hésitez pas à les consulter !

Aide-mémoire

« pharmaceutique »



CONNAÎTRE LES COORDONNÉES DE SA PHARMACIE

Dans votre dossier pharmaceutique, votre pharmacien conserve de précieux renseignements sur votre état de santé et sur les médicaments que vous utilisez. Ces données sont extrêmement utiles, mais ne sont conservées que par le pharmacien qui vous traite.

Votre dossier pharmaceutique est confidentiel. Le pharmacien ne peut en révéler le contenu qu'avec votre autorisation ou qu'en cas d'urgence si vous ne pouvez donner cette autorisation. C'est pourquoi vous devriez **toujours avoir les coordonnées de votre pharmacie lors de vos déplacements.**

PRÉVOIR DU TEMPS POUR DISCUTER AVEC LE PHARMACIEN

Avant d'acheter un médicament en vente libre, prévoyez du temps pour en parler avec votre pharmacien, **car un médicament en vente libre demeure un produit pharmaceutique qui peut avoir de nombreux effets sur votre organisme**, même s'il est accessible directement sur la tablette.

Avant de vous recommander un médicament en vente libre, le pharmacien doit s'assurer qu'il vous convient bel et bien. Parfois, il doit même consulter votre dossier pour s'assurer que tout se passera bien pour vous.

AVOIR AVEC SOI UNE LISTE À JOUR DE TOUS SES MÉDICAMENTS

Une liste à jour de tous vos médicaments est un outil inestimable pour tous les professionnels de la santé que vous consultez. Pour un pharmacien, cette liste a deux utilités principales :

Réduire le risque d'interactions médicamenteuses

Plusieurs médicaments, s'ils sont pris simultanément, risquent d'interagir et d'occasionner des effets non désirés qui peuvent être très graves. De plus, des interactions mineures peuvent diminuer l'efficacité des médicaments.

Éviter des traitements inutiles

Certaines personnes consultent un médecin pour un malaise alors qu'il s'agit d'un effet indésirable causé par un médicament. En consultant d'abord le pharmacien, celui-ci pourra reconnaître ces symptômes et régler le problème à la base.

CONNAÎTRE LE PROBLÈME DE SANTÉ QUI A NÉCESSITÉ LA PRESCRIPTION DU MÉDICAMENT

Le pharmacien ne peut deviner pour quel problème de santé on vous a prescrit un médicament. Pourtant, **cette information est essentielle**, car un même médicament peut être utilisé pour traiter plus d'une maladie.

Le pharmacien a la responsabilité de s'assurer que ce qui vous a été prescrit convient à votre état de santé et qu'il n'y a pas de contre-indications. Il a aussi cette responsabilité lorsqu'il vous aide à choisir un médicament en vente libre.



DRESSER UNE LISTE DE QUESTIONS OU D'OBSERVATIONS

Lorsqu'il vous remet un médicament, le pharmacien vous donne également de l'information. Il répond aussi à vos questions. C'est son travail et il veut s'assurer que vous retirez tous les bienfaits de votre traitement.

Une fois à la maison, il se peut que d'autres questions surgissent. C'est normal. Vous êtes une personne unique, et le pharmacien ne peut prévoir exactement comment vous allez réagir au médicament. C'est pourquoi il est conseillé de **noter vos questions et observations en lien avec vos médicaments ou votre état de santé**, et ce, depuis le début de la prise de vos médicaments, puis d'en faire part à votre pharmacien.

« On lève notre verre à tous les pharmaciens qui, par leur connaissance approfondie des médicaments, nous rendent la vie plus facile. »



Ce que votre pharmacien peut faire *pour vous*

SERVICES PROFESSIONNELS DE SUIVI DISPONIBLES EN PHARMACIE

Si vous prenez des médicaments, il est important de savoir que votre pharmacien peut vous être d'une aide précieuse. En effet, les pharmaciens offrent une vaste gamme de services et de suivis en matière de thérapies médicamenteuses, notamment pour les maladies chroniques.

À LA MESURE DE VOS BESOINS

Votre pharmacien peut vous aider à mieux gérer votre plan de traitement et à atteindre les objectifs fixés par votre médecin. Il peut s'agir d'une **intervention ponctuelle**, visant par exemple à bien vous enseigner comment mieux contrôler votre asthme ou à faire une revue complète de votre médication ou de celle d'un proche. Ce peut être un **suiti régulier** à plus long terme, par exemple si vous prenez des médicaments pour abaisser votre taux de cholestérol ou encore pour contrôler votre tension artérielle.

POURQUOI CONSULTER

Les services professionnels peuvent varier d'une pharmacie à une autre. Cependant, voici **un aperçu des problèmes de santé et des situations courantes** pour lesquels de nombreux pharmaciens sont en mesure d'aider leurs patients.

Hypertension Diabète Hypercholestérolémie

Anticoagulothérapie Révision de la médication

Contrôle de la douleur Santé des voyageurs

Soutien à l'abandon du tabagisme Asthme

LE PHARMACIEN EST FORMÉ POUR :

- enseigner aux patients comment utiliser leurs médicaments plus efficacement et en toute sécurité;
- apprendre aux patients comment modifier leur mode de vie afin de réduire leurs symptômes et améliorer leur état de santé à court, moyen et long terme;
- réviser les médicaments pris par un patient afin d'en réduire le nombre;
- trouver des solutions pour simplifier la prise de médicaments et éviter des problèmes de santé et des visites médicales inutiles.

LES SERVICES PROFESSIONNELS EN PHARMACIE : REMBOURSABLES OU PAS?

Selon le type d'assurance médicale ou d'assurance médicaments dont vous disposez, les services professionnels offerts en pharmacie peuvent être remboursés. Il faut soumettre les reçus pour le savoir. Si vous tenez à ces services, faites-en la demande à votre assureur afin qu'il les rembourse.

Raisons pour *consulter* le même pharmacien

UN PRÉCIEUX COLLABORATEUR DE VOTRE MÉDECIN

Pour votre bien-être, les pharmaciens travaillent de concert avec les médecins qui rédigent les ordonnances. Le pharmacien a accès à votre dossier pharmaceutique et il est le mieux placé pour évaluer les interactions médicamenteuses. Il est donc possible qu'il communique avec votre médecin pour échanger sur la thérapie médicamenteuse qui vous est proposée. Votre dossier pharmaceutique est aussi important que votre dossier médical, pour cette raison, il est essentiel de toujours s'adresser à la même pharmacie.

DES SERVICES DE SUIVI PRÉCIEUX POUR VOTRE SANTÉ

Votre médecin et votre pharmacien poursuivent le même but : vous aider à préserver ou rétablir votre santé. Si vous entreprenez un suivi auprès de votre pharmacien, sachez que celui-ci s'assurera que ses conseils et ceux de votre médecin visent le même objectif. Il veillera à informer votre médecin de ses recommandations à la suite de votre rencontre et discutera avec lui si des ajustements doivent être apportés à votre médication.

APPROCHE PERSONNALISÉE À COÛT MINIME

Autre avantage non négligeable : l'horaire de travail du pharmacien est généralement très souple et étendu. Il lui est donc possible de vous recevoir en consultation privée, dans son bureau, au moment qui vous convient le mieux.

Une consultation auprès de votre pharmacien a un coût. Mais les services professionnels offerts en pharmacie vous permettent de gagner du temps et d'avoir l'esprit tranquille en vous sachant bien entouré. Même votre qualité de vie s'en trouve améliorée!



VOTRE DOSSIER PHARMACEUTIQUE : UN VRAI FILET DE SÉCURITÉ

Il arrive que des gens consultent différents médecins qui ne sont pas toujours au courant des médicaments ou traitements prescrits par leurs confrères ou consœurs. C'est votre cas? Il est donc possible qu'un médecin vous prescrive un traitement qui viendra contre l'effet d'un autre médicament que vous prenez déjà.

Par contre, chaque fois que vous présentez une ordonnance à votre pharmacien, celui-ci l'inscrit dans votre dossier pharmaceutique informatisé. Il devient ainsi le seul professionnel de la santé qui possède l'ensemble de votre bilan médicamenteux. D'où l'importance de consulter toujours le même pharmacien.

Qu'est-ce que l'AQPP

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) est constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q. c.S-40). L'AQPP est née en janvier 1970 d'une entente historique entre les dirigeants de l'Association des pharmaciens détaillants, premier regroupement de pharmaciens, et de l'Association professionnelle des pharmaciens du Québec (APPQ).



Aujourd'hui, l'AQPP représente les 1 769* pharmaciens propriétaires des 1 718* pharmacies du Québec, et ce, qu'ils soient affiliés ou non à une chaîne ou à une bannière commerciale.

*Données au 28 février 2010